



Commission des Epreuves
☎ 05.56.75.79.81 - Fax : 05.56.75.07.39

ORGANISATION DES EPREUVES

Moins de 17 ANS - Saison 2011/2012

* = * = * = * = *

CADETS À XII

Phases Territoriales

⇒ 7 équipes de Côte d'Argent (une en poule 2 et six en poule 4 du Secteur Sud Ouest).

- L'équipe participant à la poule 2 du Secteur Sud Ouest disputera les ½ finales Territoriaux à 12 du Comité contre le 2^{ème} de la poule 4 du Secteur Sud Ouest.
- Pour les 6 équipes participant à la poule 4 du Secteur Sud Ouest :
Le 1^{er} de poule disputera la ½ finale Territoriaux à 12 du Comité contre le 3^{ème} de la poule.
Le 2^{ème} de poule disputera la ½ finale Territoriaux à 12 du Comité contre l'équipe participant à la poule 2 du Secteur Sud Ouest.

½ Finales et Finale Territoriaux à 12 du Comité en 2012.

Dates à déterminer en fonction du calendrier et des qualifiés Sud Ouest.

Modalités Diverses

- Un joueur pour disputer les phases finales Territoriaux à 12 du Comité ne devra pas avoir été inscrit sur plus de 6 feuilles de match de phase préliminaire, brassage ou qualificative Alamerçery et/ou Teulière.

Pour tout point non évoqué dans le présent texte, il sera fait application des Statuts et Règlements Généraux de la FFR en vigueur.

* = * = * = * = *